

L'Eclaireur du Gâtinais, 22 juin 2016

BOËSSES

Les élus pensent le village de demain

Depuis 20 ans, l'association nationale « Notre Village », forte de 5.000 adhérents, maires, engage de nombreuses actions en faveur du cadre de vie, de l'environnement en favorisant la solidarité et la vie dans les collectivités. En région Centre-Val de Loire, sur 10 villages, 7 sont Lotrains du Nord Loire, ce qui explique la tenue de l'assemblée générale, vendredi 17 juin, à Boësses (*).

Dans les projets de l'association, le président Alexandre Touzet a confirmé la poursuite des actions « accueil installation » en faveur des activités économiques et des diagnostics développement durable des collectivités qui en font la demande.

Deux tables rondes ont rythmé la journée des congressistes. La première, « L'Artiste dans le village » a permis à Frédéric Néraud, conseiller départe-

mental, d'annoncer une intensification culturelle à travers l'aménagement du territoire : « Le Département prend à sa charge 50 % des cachets d'une troupe. Un dispositif plébiscité par les communes de moins de 10.000 habitants. En 2015, 163 spectacles ont ainsi été subventionnés. » Déclaration accueillie favorablement par Marianne Dubois, députée.

« Le Pari de l'efficacité à travers la décentralisation », sujet de la seconde table ronde, a permis à deux maires de communes nouvelles de témoigner : Patrick Septiers, (maire de Moret-sur-Loing et Orvanne, créée en 2015) et Delmira Dauvilliers (maire du Malesherbois, né en 2016). Le débat avec Jean-Pierre Sueur, sénateur, Alexandre Touzet et Frédéric Néraud s'est con-

clu par un consensus favorable vis-à-vis de la loi Pélissard. « Cette dernière, via les communes nouvelles, donne aux petites communes la possibilité de choisir leur avenir alors que la loi NOTRe, imposée par le sommet de la hiérarchie (préfet) enferme les communes dans un modèle imposé ». Tel était l'axe porteur des témoins.

L'assemblée générale s'est terminée par la visite de deux sites ouvrant en faveur du développement durable : la station d'épuration à disques biologiques des communes de Briarres, Dimancheville, Orville et Puseaux ; et le Moulin de Châtillon, lieu d'expériences pour la protection de la faune et de la flore, en partenariat entre les syndicats de rivières (Euf et Essonne) et la fédération des chasseurs.

(*) Communes organisation : Boësses, Briarres-sur-Essonne, Coudray, Givraignes et La Neuville-sur-Essonne.

